



**Mise en place progressive d'un modèle de forêt communale par
le transfert d'une portion de territoire public (CAAF) à la
municipalité de Mont-Carmel**

RAPPORT ANNUEL 2009 ET PLAN D'ACTION 2010

Rédaction
Odile Soucy
Directrice générale

Présenté au

**Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'occupation du
territoire**

Mont-Carmel, le 31 décembre 2009

TABLE DES MATIÈRES

<u>LES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2009</u>	3
Ressource forestière (CtAF)	3
Ressources fauniques (Pourvoirie la Baronnie)	4
Projet d'usine de granulation	5
Projet de chaufferie collective	7
CDFC « Volet camping »	8
La Halte Bretagne	9
<u>LE TRANSFERT DE CONNAISSANCE</u>	11
Conférence	11
Panneaux d'interprétation	11
Site internet	11
Conférence FQM	12
Prix stratégique leadership municipal	12
Conférence	12
<u>OPPORTUNITÉ</u>	12
<u>LE PLAN D'ACTION 2010</u>	15
La ressource forestière	15
La ressource faunique	15
La biomasse forestière : Développement industriel	15
La chaufferie collective	16
Le camping du Lac de L'est	17
La Halte de la Bretagne	17
Parc Régional du Haut de Kamouraska	17
<u>BUDGET PRÉVISIONNEL 2010</u>	18
Annexes	
Rapport technique Serex	

Projet de Laboratoire rural Mont-Carmel

Le projet de Laboratoire rural de la Municipalité de Mont-Carmel, comporte maintenant quatre volets principaux : *la gestion de la ressource forestière, la gestion de la ressource faunique, le développement de la filière biomasse forestière et le volet camping a été intégré depuis le 1^{er} janvier 2009*. Dans ce rapport annuel, nous vous présenterons les activités réalisées en 2009 à partir du rapport d'étape remis en septembre qui est mis à jour, nous dégagerons par la suite un plan d'action pour 2010.

La Corporation de développement de la forêt communale de Mont-Carmel a été incorporée et ces règlements généraux sont adoptés. Le conseil d'administration se réunit tous les mois, les membres du conseil ont été désignés par la municipalité, choisi selon l'intérêt qu'ils portent au projet et également, selon l'expertise qu'ils détiennent dans les sphères d'intervention du projet.

Les activités réalisées en 2009



Photo : Récolte de bois, automne 2009

Ressource forestière (CtAF) :

La municipalité a, pour une deuxième année consécutive, confié la gestion de ces travaux forestiers au Groupement Forestier de Kamouraska. L'expérience de l'année passée s'est avérée concluante en termes de retombées socio-économiques et l'approche responsable du Groupement convient à la municipalité. Les travaux ont

Projet de Laboratoire rural Mont-Carmel

été moins importants en termes de récolte cette année, notamment à cause du dépassement de volume de l'année dernière que nous devons considérer et de l'application des VAOR.

À ce jour, M. Gérald Landry ne peut que nous présenter qu'une partie du rapport puisqu'il n'a pas reçu tous les facteurs.

Le Groupement forestier à couper moins de bois cette année puisqu'ils ont dû procéder à des infrastructures de chemins, ils ont réalisé deux gros ponceaux par un entrepreneur local. Ils ont récolté sur 24 hectares.

Les volumes récoltés sont :	Résineux pâte	183 m ³ solides
	Résineux de sciage	1167 m ³ solides
	Cèdres résineux sciage	93m ³ solides
	Feuillus mous sciage et pâte	365m ³ solides
	Feuillus durs sciage et pâte	637m ³ solides

En ce qui concerne les travaux sylvicoles, ils ont procédé à des travaux de reboisement autour de la Baronnerie de 100 000 plants et 27 travailleurs y ont participés.

Autres interventions : négociation et obtention d'une entente satisfaisante en ce qui a trait au droit de premier preneur avec Bois de sciage Lafontaine, accompagnement et représentation à la Table des bénéficiaires notamment pour la signature, par la municipalité, de l'entente cadre et négociation et obtention d'une entente avec le Groupement forestier du Kamouraska pour l'exécution des travaux de la municipalité. (rapport statistique en annexe)

Ressources fauniques (Pourvoirie la Baronnie) :

Ce printemps, le maire et le gestionnaire de la pourvoirie se sont réunis pour une rencontre exploratoire. Il a été convenu que monsieur Perez présente aux représentants de la municipalité son plan d'affaires au cours des prochains mois.

Projet de Laboratoire rural Mont-Carmel

Le 11 juin, une nouvelle rencontre a eu lieu au bureau de la municipalité, cette fois en présence de la directrice générale et du maire. Monsieur Perez nous a parlé d'un plan de développement ambitieux qu'il a pour la pourvoirie et de l'implication éventuelle de la municipalité dans ses projets de développement. Aucune offre de partenariat ne nous a été soumise jusqu'à présent par le gestionnaire de la pourvoirie.

Des travaux de nettoyage ont débutés à la Pourvoirie et il semble que cette dernière a opéré pour la saison de la pêche. De plus, M.Perez a rencontré M.Landry du Groupement forestier pour discuter d'éventuelle concertation sur les travaux de coupe. Nous avons offert à monsieur Perez de présenter sa pourvoirie à l'intérieur du site Internet de la municipalité, chose qu'il a accepté.

Projet d'usine de granulation :

Notre comité de suivi visant l'implantation d'une usine de granules s'est réuni à trois reprises au cours des derniers mois soit les 27 janvier, 4 mars et 16 avril. Rappelons que ce comité était composé de messieurs Ludovic Lévesque de Développement Économique Canada, Richard Savard et Denis Pineault de la CRÉ du Bas-Saint-Laurent, Sylvain Thiboutot du CLD du Kamouraska, Maurice Pednault de la SADC du Kamouraska, Serge Leclerc et Gérald Landry du Groupement Forestier de Kamouraska, Réal Lévesque, Denis Lévesque et Yvon Saint-Onge du comité de développement local et de madame Odile Soucy et messieurs Denis Kronström et Yvon Soucy de la municipalité de Mont-Carmel. Finalement, monsieur Renaud Savard de Gestion conseil PMI agissait à titre de consultant.

Suite aux travaux du comité de suivi et à la présentation du rapport final du consultant, nous avons, le 17 avril dernier, déposé au ministère des Ressources naturelles et de la Faune, une demande d'attribution en biomasse forestière de 7 200 tonnes, dans le but de produire un granule industriel, destiné à des projets de chaufferies collectives. Pour cette demande, nous avons obtenu les appuis des organisations suivantes : Syndicat des producteurs de bois de la Côte-du-Sud, Bois de sciage Lafontaine Inc., Les Entreprises forestières Louis Plourde inc., Groupe

Projet de Laboratoire rural Mont-Carmel

NBG inc., Groupement forestier de l'Est du Lac Témiscouata, Transport CF Morin inc. et le Groupement forestier de Kamouraska inc.

Le 20 avril, suite au dépôt d'une nouvelle expertise environnementale produite pour notre compte, nous avons appris que contrairement au rapport produit antérieurement par la firme LER, les terrains de l'ancienne usine Pelem étaient contaminés par un produit inscrit au Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains, soit le phénol, qui résulte de la décomposition de matières ligneuses enfouies. Nous avons alors avisé Bois de sciage Lafontaine des conclusions du rapport de la firme Géolab et retiré notre proposition d'achat des terrains de l'ancienne usine Pelem puisque la conformité environnementale était un critère conditionnel à celle-ci. Nous avons de plus informé Bois de sciage Lafontaine des obligations de l'article 31.51 de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) pour celui qui a exercé une activité inscrite au Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains et nous lui avons également remis une copie de l'étude environnementale afin qu'il puisse poursuivre les travaux de caractérisation.

Malgré cela, nous avons, après discussion avec les intervenants locaux et régionaux, décidé de maintenir notre demande d'octroi de biomasse forestière et convenu d'explorer d'autres sites pour l'implantation du projet advenant son acceptation. Cette étude aura également eu la particularité de tester, à La Pocatière la fabrication d'un granule industriel fait à 100 % de biomasse forestière. Le rapport technique de la Firme Serex, ci-joint en annexe, définit la caractérisation de la matière première : quantité et humidité de la biomasse, composition des copeaux, pouvoir calorifique, teneurs en cendres. De plus, il précise la caractérisation des granules : dimension, humidité, masse volume apparente, teneur en cendres, pouvoir calorifique et durabilité mécanique. Le résultat de cette étude a été transféré à la Firme Biopterre qui continue l'expérimentation de la granule sur notre biomasse forestière récoltée en 2008.

Au début du mois d'août, nous avons été informés que notre projet d'octroi de biomasse forestière n'avait pas été retenu dans le cadre de l'appel d'offres et qu'il

Projet de Laboratoire rural Mont-Carmel

s'était classé au deuxième rang des projets soumis.

Projet de chaufferie collective

Malgré ce refus, il nous est quand même possible de s'approvisionner pour réaliser l'implantation d'un réseau de chaleur avec chaufferie à la biomasse forestière et à la granule qui fournira l'énergie nécessaire au chauffage de trois bâtiments institutionnels soient l'église, l'école et l'édifice municipal. Un réseau de 350 mètres et une chaudière d'une puissance de 150 kilowatts suffiront à alimenter les trois bâtiments en énergie.

Pour les collectivités, l'augmentation continue des coûts de l'énergie est un obstacle majeur non seulement au maintien des bâtiments institutionnels tel que les églises, mais aussi à des projets de développement économique.

Notre projet est donc destiné à accroître la maîtrise qu'ont les acteurs ruraux dans le domaine de la consommation énergétique. De plus, cette initiative s'inscrit directement dans la valorisation des énergies renouvelables et non polluantes. Le projet permettra la réduction des gaz à effet de serre en plus des économies monétaires estimées à 10,000 \$ par année dépendamment de la matière première.

C'est ainsi que nous avons conclu une entente de partenariat avec Biopterre, un centre collégial de transfert technologique ayant pour but de nous aider à réaliser notre objectif de mise en place d'une chaufferie communautaire à Mont-Carmel tout en poursuivant nos essais de granulation, cette option comportant plusieurs avantages pour les réseaux de chaleur de petite puissance (300 kWh et moins).

Avec la Firme Biopterre, le projet de chaufferie sera une vitrine d'expérimentation de différente matière première de façon à optimiser la recherche autant de la chaudière adéquate que la matière combustible pour ensuite faire le transfert des connaissances.

Projet de Laboratoire rural Mont-Carmel

Toutes les municipalités du Kamouraska nous ont démontrés par résolution leur appui et leur intérêt à ce que nous développons ce réseau de chaleur. C'est donc l'une des priorités pour la Corporation d'en faire la mise en place en 2010.

La Firme Biopterre a présenté un montage financier à différents organismes pour financer l'offre de services suivante :

- 1- Accompagnement dans l'achat et l'implantation de chauffage de collectivité
- 2- Mise au point d'un granule à partir de biomasse lignocellulosique
- 3- Évaluation et implantation d'un système expérimental de biotraitement utilisant la phytoextraction à partir du saule
- 4- Plantation de saules en collaboration avec des citoyens
- 5- En continu sur une base de renouvellement annuel, suivi scientifique, entretien et développement de la vitrine de démonstration.

Les coûts de ce mandat s'élèvent à 73,000.00\$, après les appuis financiers reçus, la Corporation défrayera un montant de 23,000.00\$

La principale difficulté que nous rencontrerons au cours de 2010 est le financement de la chaufferie comme telle. Nous constatons que, contrairement à plusieurs autres pays à travers le monde, peu de programmes encouragent actuellement la mise en place de réseaux de chaleur municipaux alimentés à la biomasse forestière au Québec. Nos recherches nous ont quand même permis de dégager certaines pistes de financement possible.

CDFC « Volet camping »

La municipalité a confié la gestion du Camping du Lac de l'Est à la CDFC. En effet, ce camping, qui a été cédé par le MRNF à la municipalité en 1979 est en terre publique dans un secteur voisin de celui ciblé par le projet de forêt communale. En raison de cette proximité et du fort potentiel de développement récréo-touristique du Lac de l'Est, la municipalité y voit une opportunité évidente et un intérêt certain d'intégrer ce secteur à sa forêt communale. C'est pourquoi depuis le premier janvier 2009 nous avons intégré les activités du camping du Lac de l'Est à la Corporation de

Projet de Laboratoire rural Mont-Carmel

Développement de la Forêt communale (CDFC) de Mont-Carmel « Volet camping ». Le but est d'assurer un développement harmonieux de nos activités, qui tient compte d'une approche de gestion intégrée des activités que nous exerçons en terres publiques municipalisées.

Ainsi, nous avons engagé un gestionnaire en la personne de monsieur Yves Lussier, fonctionnaire fédéral à la retraite passionné de caravaning. D'emblée, il faut préciser que le camping du Lac de l'Est génère des revenus autonomes suffisant pour assurer son fonctionnement et son développement, ce qui fait qu'aucun argent de nos autres activités (Laboratoire rural, exploitation forestière) n'est dirigé vers ce dernier. Par ailleurs, les heures travaillées par le personnel du bureau de la municipalité et imputables aux activités du camping sont refacturées à ce dernier. Cette précision est importante puisque l'entente signée avec le gouvernement au moment de municipaliser le camping spécifiait que les profits générés devaient être réinvestis dans le camping. Les décisions sont prises par le même conseil d'administration.

Les réalisations majeures de l'année sont :

- ❖ Étude hydrogéologique pour collecter un puits supplémentaire
- ❖ Étude et caractérisation des installations septiques
- ❖ Agrandissement le local de l'accueil
- ❖ Terrasse adjacente à la salle communautaire

Cette première année de gestion du camping a été un difficile pour le démarrage, mais nous constatons qu'il était important que la municipalité reprenne le contrôle du camping pour en assurer son développement.

La Halte Bretagne

La municipalité a confié la gestion de la Halte Bretagne à la CDFC. Selon nos prévisions, les coûts de fonctionnement annuels devraient se situer à environ 6 500\$ puisque nous bénéficions d'un programme SEMO pour l'embauche d'un ouvrier d'entretien. Une partie des coûts d'opération (environ 1 250\$) est actuellement assumée par des commanditaires en visibilité publicitaire. Le comité de mise en place du futur Parc régional du Haut-Pays-de-Kamouraska a déjà identifié le secteur

Projet de Laboratoire rural Mont-Carmel

Bretagne comme l'une des trois portes d'entrée potentielles du Parc. Ainsi, les installations de la Halte pourraient bientôt être utilisées à cette fin. Pour l'instant, la halte servira principalement de vitrine et de pied-à-terre pour les activités que la CDFC exerce en terres publiques. La Halte est très fréquentée par les amateurs de motoneiges et de VTT.

LE TRANSFERT DE CONNAISSANCE

Conférence

Les 12 et 13 février dernier, le maire Yvon Soucy a été invité à participer au Séminaire sur la gestion intégrée des forêts et à y partager l'expérience de la municipalité de Mont-Carmel. Ce séminaire était organisé par l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), le Groupe des Partenaires pour le Développement Forestier durable des Communautés de Charlevoix et du Bas Saguenay (PDFD) et l'Alliance de Recherche Universités-Communautés (ARUC). Ce séminaire était l'occasion pour les représentants d'expériences en gestion intégrée de la forêt de présenter leurs connaissances et leurs pratiques en termes de participation, de mobilisation et de concertation des différents acteurs du milieu forestier. Ultiment, cette mise en relation entre chercheurs et intervenants pourrait permettre de mettre sur pied un réseau d'échange interrégional sur la gestion intégrée de la forêt. La présentation du maire de Mont-Carmel a suscité beaucoup d'intérêt, notamment en ce qui concerne l'obtention, par la municipalité, d'un Contrat d'Aménagement Forestier (CtAF).

Panneaux d'interprétation

Nous avons également fait préparer quatre panneaux d'interprétation des activités que nous réalisons dans le cadre de notre projet de Laboratoire rural. Ces panneaux sont installés dans notre Halte de Bretagne, porte d'entrée du territoire publique. Ainsi, notre projet bénéficiera d'une importante visibilité par le passage sur cet axe de milliers d'utilisateurs de la forêt. Pour cette première expérience, les thèmes abordés sont les suivants : le projet de Laboratoire rural, les chaufferies collectives, les travaux forestiers et finalement, la biomasse forestière transformée en granule. La participation de nos partenaires est également inscrite sur ces panneaux.

Site internet

Le site internet de Mont-Carmel est maintenant en ligne au www.mont-carmel.ca. Le site a une section réservée à la Corporation et sert de lieu de diffusion des activités à la CDFC, on y retrouve les différents rapports, la mission du Laboratoire rural et une salle de presse. Ce site sera en constante évolution selon les réalisations de nos activités.

Projet de Laboratoire rural Mont-Carmel

Conférence FQM

De plus, le maire de Mont-Carmel a été invité à agir comme personne-ressource pour l'atelier : « La refonte du régime forestier : quelle place pour les communautés? Lors du congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités le 25 septembre.

Prix stratégique leadership municipal

Lors du Gala « Le rendez-vous des Visionnaires » organisé par le CLD du Kamouraska, notre projet de Laboratoire rural et de forêt communale s'est vu remporté le prix stratégique Leadership municipal, ce mérite vise à reconnaître les initiatives développées par une municipalité qui ont un impact positif sur l'ensemble du territoire du Kamouraska, cette catégorie examinait les projets en fonction de l'application du développement durable sous les aspects sociaux, économiques, l'aspect de la gestion du territoire, de la gestion des ressources et de l'intégrité de l'environnement.

La couverture médiatique de ce gala fut très importante et a permis que notre projet soit connu de la population.

Conférence

De plus, M. le maire, est invité à donner une conférence lors d'un colloque organisé par la Conférence régionale des élus(es) du Bas Saint-Laurent sous le thème « Outils de développement des municipalités rurales forestières » le 3 février prochain.

Opportunité

La refonte du régime forestier : les CtAF deviendraient des Forêts de proximité...

Le ministre des Ressources naturelles et de la Faune délimitera, dans les territoires forestiers du domaine de l'État, des forêts de proximité qui soutiendront les initiatives locales de développement du territoire forestier. La mise en place de forêts de proximité vise deux objectifs :

Projet de Laboratoire rural Mont-Carmel

- donner un pouvoir de décision aux collectivités locales et aux communautés autochtones sur les objectifs de gestion et de mise en valeur du territoire forestier;
- permettre le retour, dans les collectivités locales et les communautés autochtones, des bénéfices socioéconomiques tirés de la mise en valeur du milieu forestier constitué des forêts de proximité (bénéfices tirés de l'aménagement des ressources ligneuses ou d'autres activités comme la récréation).

C'est le ministre qui délimitera ces forêts. Il consultera les personnes et les organismes concernés de la région avant d'arrêter une délimitation finale. Le ministre précisera les critères qu'il utilisera pour examiner les projets qui lui seront présentés. Ces critères seront expliqués dans une politique sur les forêts de proximité qui sera rendue publique au cours de la prochaine année. Cette politique sera soumise à la consultation publique.

Le gestionnaire d'une forêt de proximité sera une municipalité, une municipalité régionale de comté, un conseil de bande autochtone, un regroupement de ces mêmes instances ou une société de gestion spécialement mise sur pied par ces municipalités ou ces conseils de bande autochtones, seuls ou regroupés. Ces gestionnaires administreront le territoire et les ressources désignés en vertu d'ententes de délégation qu'ils signeront avec le ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

Ce nouvel outil de développement vise à créer des emplois pour les travailleurs forestiers au sein même des communautés. Cela contribuera à la durabilité des collectivités forestières.

Actuellement, il est question que les CtAF et les CvAF soient abolis et deviennent des forêts de proximité, ce qui serait très structurant pour notre projet. D'ailleurs, un des objectifs de notre Laboratoire rural précisait le besoin, pour la communauté, de

Projet de Laboratoire rural Mont-Carmel

voir le passage du CtAF en CvAF dont la principale différence réside dans la gestion d'un territoire plutôt que d'un volume de bois. À cet effet, les forêts de proximité devraient ressembler davantage à des CvAF.

Le plan d'action 2010

La ressource forestière

En 2010, la municipalité de Mont-Carmel poursuivra la récolte, l'aménagement et la vente des produits forestiers. La municipalité souhaite continuer en 2010 le partenariat entrepris avec le Groupement forestier du Kamouraska en raison notamment des résultats obtenus au niveau des retombées locales et du professionnalisme de cette équipe.

La municipalité suivra de près la réforme du régime forestier actuellement en cours et la possibilité d'y inclure des forêts de proximité. Étant déjà les précurseurs de ce type de gestion, nous espérons voir notre CtAF devenir une des premières forêts de proximité au Québec. Nous entendons faire des représentations à cet égard au cours de la prochaine année.

La ressource faunique

Pour l'instant, ce volet échappe malheureusement aux objectifs que nous nous étions fixés. Toutefois, la municipalité demeurera vigilante afin de s'assurer que cet outil de développement en redevienne effectivement un pour la communauté au cours des prochains mois. À cet effet, la municipalité a obtenu l'assurance que le MRNF serait tout aussi vigilant que la municipalité dans le suivi de ce dossier et qu'aucun écart ne serait toléré dans la mise en valeur du territoire faunique.

Nous avons désigné un administrateur de la Corporation pour poursuivre les discussions et le rapprochement avec le gestionnaire actuel dans le but d'en arriver à un partenariat.

La biomasse forestière : Développement industriel

Nous devons attendre les prochains appels d'offres pour l'octroi de biomasse forestière. Nous croyons que plus nous avancerons le projet de chaufferie municipale et de vitrine de démonstration sur différents granules, plus nous ferons la preuve de l'économie d'énergie et de réduction de gaz à effet de serre, plus nous intéresserons des institutions à reproduire le modèle. Les investisseurs seront au rendez-vous pour alimenter les chaufferies. Il sera alors possible d'avoir exactement

Projet de Laboratoire rural Mont-Carmel

la bonne constitution de la granule puisque plusieurs expérimentations auront été faites.

La chaufferie collective

C'est le projet qui retiendra notre attention pour 2010. Nous avons déjà élaboré un plan d'action avec Biopterre.

- Janvier 2010 :
- Réalisation du plan de réseau de chaleur;
 - Préparation d'un devis pour appel d'offres pour installation du système de chauffage par un entrepreneur spécialisé raccordement du réseau de chaleur au système de chacune des institutions;
 - Préparation de devis pour appel d'offres pour une chaudière prévoyant deux approvisionnements à la biomasse forestière et agricole.;
 - Demande de financement à l'Agence d'efficacité énergétique;
 - Recherche de partenaire financier et d'admissibilité à différents programmes;
- Février 2010
- Caractérisation des boues des étangs aérés, vérifier si un CA est nécessaire pour l'épandage;
 - Recherche de terre pour plantation de saules;
 - Recherche de plants de saules au meilleur coût;
- Mars 2010
- Protocole d'entente avec la Commission scolaire Kamouraska Rivière-du-Loup et la Fabrique.(bail pour terrain, redevance pour chauffage);
- Avril 2010
- Protocole d'entente avec Biopterre pour redevance pour vitrine expérimental;
- Mai 2010
- Plantation de saules;

Juin 2010

Projet de Laboratoire rural Mont-Carmel

Réalisation du réseau de chaleur, connexion et installation de la chaufferie.

Tout au long du printemps, des tests de combustion sur la biomasse forestière seront effectués.

Le Camping du Lac de L'est

Suite au rapport de caractérisation des fosses septiques, les interventions menées au camping seront axées sur la réalisation d'un plan de renaturalisation des berges en plus de revoir les installations des blocs sanitaires pour diminuer les débits d'eau.

Recherche de programme pour corriger les installations septiques, un mandat pour réaliser une étude préliminaire a été donné à BPR.

Nous envisageons organiser de la pêche sur glace pour l'hiver 2010-2011.

La Halte de la Bretagne

La municipalité aura agent de développement et travailleur en loisirs qui aura entre autres comme mandat de réaliser des activités à la Halte.

Parc Régional du Haut pays de Kamouraska

La MRC du Kamouraska a commencé des représentations à cet effet, nous suivons activement ce dossier, dont une rencontre est prévue pour faire le point le 29 janvier.

Budget prévisionnel 2010

La principale activité de l'année 2010 sera l'installation de la chaufferie, comme nous sommes à préparer les devis pour fin d'appel d'offre nous ne pouvons que fournir des chiffres préliminaires. De plus, nous avons commencé la recherche de programme pour financer le projet.

Chaufferie collective	264,000.\$
Plantation de saules, analyse des boues, location de terre	non évalué
Frais de notaire pour bail et protocole d'entente	non évalué
Autres activités du laboratoire	50,000.\$
Contribution pour ressources au projet chaufferie	23,000.\$

Nous disposons présentement de 99,000. non répartis(bilan non vérifié), malgré la subvention attendue de 85,000 pour l'année 2010 et selon la réponse aux demandes de financement de d'autres sources, il est possible qui y ait un manque à gagner. Nous pourrions procéder par emprunt temporaire ou par redevances payées d'avance.

La Commission scolaire a des montants réservés au projet, la chaufferie servira de banc d'expérimentation pour Biopterre, nous en recevrons des redevances.

